

N°NUMERO ACTE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°DL20250180 DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU MARDI 02 DÉCEMBRE 2025

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 21/11/2025 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 31 présents, 8 absents représentés à savoir :

### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 18h42) ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (de 18h30 à 20h18, de 20h32 à 22h18) ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Geneviève MASSACRIER ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET (à partir de 18h45) ; Mme Florence VANELLE ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER (à partir de 18h43) ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h20) ; M. Jean-Paul RIVAT (à partir de 20h45) ; M. Jean-Marc LAVAL

### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 18h42)

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (de 20h18 à 20h32, et à partir de 22h18)

M. Philippe PARET a donné procuration à M. Alexandre CIGNA (jusqu'à 18h45)

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Gilles GRECO

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT (jusqu'à 18h43)

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Michelle DUVERNAY (à partir de 23h20)

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à Mme Michelle DUVERNAY (jusqu'à 20h45)

### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Geneviève MASSACRIER.

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE L'ASSOCIATION UNION MUSICALE ET LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND - RENOUVELLEMENT**

**Mme Sandrine FRANÇON** expose ce qui suit :

L'association Union Musicale de Saint-Chamond est liée à la commune de Saint-Chamond, via son Conservatoire de musique, par une convention d'objectifs et de moyens qui est arrivée à terme. Il s'agit donc de renouveler la convention, pour une durée de 3 ans.

La nouvelle convention définit les conditions de collaboration entre l'Union Musicale de Saint-Chamond et le Conservatoire, avec des modalités très proches de celles de la version précédente.

L'accent est mis sur le soutien du Conservatoire auprès de l'association, pour renforcer les effectifs de l'harmonie.

L'association Union Musicale s'engage à :

- promouvoir la pratique amateur,
- participer à l'animation de la ville (concerts, commémorations),
- accueillir les élèves de cycle II du Conservatoire.

La commune s'engage à :

- mettre un local à disposition,
- rémunérer la cheffe d'orchestre 2 heures hebdomadaires, dans le cadre de son emploi au Conservatoire et d'une mutualisation de moyens, pour assurer la direction musicale de l'Union Musicale,
- accompagner financièrement l'Union Musicale,
- favoriser la participation des élèves de cycle II et III du Conservatoire, à l'Union Musicale.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 38 voix pour,

1 sans participation M. Bruno CHANGEAT

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** la convention d'objectifs et de moyens entre l'association Union Musicale de Saint-Chamond et la commune de Saint-Chamond,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 03/12/2025



Le maire,

Axel DUGUA

Le secrétaire de séance,

Geneviève MASSACRIER

*Date de mise en ligne*